



Commission Permanente Budget du 12 février 2026

Nos organisations syndicales continuent de dénoncer le format retenu pour cette commission permanente du budget. Le temps prévisionnel alloué à cette commission est largement insuffisant pour permettre une analyse approfondie de l'ensemble des enjeux relatifs au budget de l'ASI et mettre en place un échange transparent et constructif sur l'ensemble des sujets abordés.

La DGAFP travaille sur une hypothèse de réduction du budget de l'ASI de 24 %, soit une baisse de 29 millions d'euros. Pour nos organisations syndicales, Il est inconcevable de voir disparaître une quelconque ligne budgétaire et de subir une telle baisse.

La situation est d'autant plus grave que le budget alloué aux SRIAS connaîtrait une chute démentielle de 76,8 %, passant à seulement 1,5 million d'euros. Cette baisse drastique serait synonyme d'un frein brutal de l'action sociale de proximité.

Pour nos organisations syndicales, l'action sociale interministérielle ne saurait être considérée comme une simple variable d'ajustement budgétaire.